

L'application mobile SAIP, système d'alerte et d'information des populations en cas de crise majeure

Depuis le 8 juin 2016, une application gouvernementale d'alerte des populations en cas de crise majeure est disponible gratuitement sur Apple Store et Google Play.

L'application SAIP (Système d'alerte et d'information des populations) a été élaborée à la suite des attentats survenus en France en janvier et novembre 2015 par le Ministère de l'Intérieur.

Elle permet d'être alerté, via notification sur son smartphone, en cas de suspicion d'attentat ou d'événement exceptionnel (accident de sécurité civile) susceptible de résulter d'un attentat.

Pour recevoir des alertes dans une zone où un risque vient d'être détecté par les autorités, l'utilisateur accepte d'être « géolocalisé ». L'application permet également à l'utilisateur de recevoir des notifications d'alertes qui se déclencheraient dans une zone autre que celle où il se trouve. Il est ainsi possible d'enregistrer sur l'application jusqu'à 8 zones géographiques différentes (codes postaux, communes).

L'application délivre également les conseils comportementaux et consignes à respecter en fonction de la nature de l'alerte et de la zone dans laquelle l'utilisateur se trouve.

Enfin, l'application permet à l'utilisateur de relayer sur les réseaux sociaux les alertes en cours qu'il reçoit pour ainsi concourir à la diffusion des messages de sécurité.

Dans les prochains mois, une mise à jour de l'application prendra en compte tous les risques majeurs naturels ou technologiques et délivrera les messages de vigilance associés.

Plus d'infos :

<http://www.interieur.gouv.fr/Actualites/L-actu-du-Ministere/Lancement-de-l-application-mobile-SAIP>